



Le spray nettoyant universel presto est un nettoyant multi-usage pour dégraisser et éliminer les saletés tenaces sur les métaux et divers plastiques. Il ne laisse aucun résidu.

N° comm.: 157202

Qualité & propriétés

- Bonne solvabilité
- Pouvoir dégraissant élevé
- Peut être pulvérisé depuis n'importe quel angle grâce à une valve spéciale à 360°
- Ne laisse aucun résidu
- Non conducteur
- Pulvérisateur à jet puissant dirigé
- Non corrosif

Données physiques & chimiques

- Base: Mélange de solvants organiques
- Nom de la couleur: transparent
- Surfaces: metal and different plastics
- Température de fonctionnement minimale: 5 °C
- Température de fonctionnement maximale: 30 °C
- Point d'inflammabilité: n.a. °C
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Amener la bombe aérosol à température ambiante.
- Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.
- Agiter l'aérosol pendant 2 minutes avant utilisation et tester la compatibilité de la surface.
- Couvrir les pièces sous tension et éteindre l'équipement électrique avant application.
- Pulvériser la pièce à traiter jusqu'à ce que la saleté disparaisse.
- Utiliser une brosse pour éliminer les saletés tenaces.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.